EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 1 C

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

Les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme, qui comportent chacune la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondant.

Le vote de l'autorisation de programme, qui est une décision budgétaire, est de la compétence du conseil municipal.

L'autorisation de programme constitue la limite supérieure du financement d'un équipement ou d'un programme d'investissement donné. Un programme à caractère pluriannuel est constitué par une opération prévisionnelle ou un ensemble d'opérations de dépenses d'équipement se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune.

Les crédits de paiement votés chaque année constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. L'équilibre annuel budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement inscrits au budget.

Chaque année le projet de budget est accompagné d'une situation du 1er janvier de l'exercice considéré des autorisations de programmes votées antérieurement et de l'état de consommation des crédits correspondants. De même, au moment du vote du compte administratif, une annexe supplémentaire comporte la situation, arrêtée au 31 décembre de l'année, des autorisations de programme et leurs crédits de paiement.

Au titre de l'exercice 2017, il est proposé d'ouvrir 12 autorisations de programme afin de poursuivre la démarche de généralisation des principes et des procédures liés à la pluriannualité des crédits et aux autorisations de programme.

1) Autorisation de programme – ACCESSIB – Travaux de mise en accessibilité des bâtiments

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000		1 500 000

2) Autorisation de programme – AMBOISE – Réaménagement de la Fontaine d'Amboise

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	520 000	20 000	20 000	20 000			580 000

3) Autorisation de programme – ARCHIVES – Réaménagement des locaux des archives municipales

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	0	30 000	150 000	1 100 000	1 750 000	200 000	3 230 000

4) Autorisation de programme – AU_CHAMPRA – Aménagement urbain Champratel

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	1 090 000	890 000	540 000				2 520 000

5) Autorisation de programme – AU_GAUTHIE – Aménagement urbain La Gauthière

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	757 700	300 000					1 057 000

6) Autorisation de programme – AU_KESSLER – Aménagement urbain Kessler Rabanesse

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	1 681 300	1 800 000		1 436 000			4 917 300

7) Autorisation de programme – AU_STJEAN – Aménagement urbain Saint Jean

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	1 401 000		1 000 000	1 000 000			3 401 000

8) Autorisation de programme – AU_TREMONT – Aménagement urbain Trémonteix

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels		576 000	576 000				1 152 000

9) Autorisation de programme – MINIMES – Travaux de sécurité, Eglise des Minimes

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	36 510	300 000	390 000				726 510

10) Autorisation de programme – RAVALEMENT – Habitat, programme de ravalement de façades

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	150 000	100 000	100 000	100 000	100 000		550 000

11) Autorisation de programme – UPC – Aménagement des unités de préparation culinaire

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	121 000		348 000	473 800	631 500	320 500	1 894 800

12) Autorisation de programme – VERGNES – Aménagement Château des Vergnes et maison de quartier des Vergnes

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Crédits de paiement prévisionnels	119 000	270 000	500 000	1 300 000	1 500 000		3 689 800

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de retenir douze opérations ayant un caractère pluriannuel au titre des autorisations de programme ouvertes en 2017

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 mai 2017
Pour le Maire, et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN